



MUNICIPALITE

Gilly, le 27 février 2023

au Conseil communal de Gilly

Préavis municipal n° 04-2023

**Réfection de plusieurs collecteurs EC et EU au Ch. Vers St-Vincent,
La Place, Ch. de la Rouette, Ch. des Cerisiers et à la Route de la Gare**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Lors de l'inspection par caméra des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées dans le cadre du suivi du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), il a été constaté que certains tronçons de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées présentent un état de dégradation important.

2. TRAVAUX PROPOSES

Après analyse de la situation, il apparaît que les tronçons défectueux doivent être réfectionnés.

Le projet prévoit de coller à l'intérieur du tube existant une membrane de polyester de 5 mm d'épaisseur qui sera durcie par rayonnement UV. La longueur totale des tronçons est de 196 mètres et de diamètre variant de 200 à 500 mm.

Le choix de cette méthode a été privilégié en raison de la topographie, de l'implantation des bâtiments et des aménagements extérieurs dans les différents secteurs.

Une reconstruction totale des collecteurs nécessiterait le déplacement de certains tronçons et engendrerait un impact considérable dans les propriétés.

Le remplacement a été déterminé en tenant compte des paramètres suivants :

- état constructif des parcelles ;
- aménagements extérieurs existants.

Afin de ne pas diminuer la capacité d'évacuation des canalisations existantes, le projet intègre les mesures suivantes :

- maintien du diamètre actuel ;
- mise en place d'une membrane de polyester avec un meilleur coefficient de rugosité ;
- réfection des chambres de visite.

3. DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX

Le projet a été étudié par le bureau d'ingénieurs mandaté par la Municipalité.

Le devis a été établi sur la base des prix pratiqués actuellement pour ce genre de travaux et des mètres des quantités à mettre en œuvre.

Il s'établit comme suit :

Travaux de chemisage sur conduites existantes	Fr.	75 000.00
Travaux de génie civil	Fr.	5 000.00
Autres prestations :		
- frais techniques et administratifs	Fr.	9 600.00
- divers et imprévus, environ 10%	Fr.	8 960.00
		<u>Fr. 18 560.00</u>
Montant total HT	Fr.	98 560.00
TVA 7.7 %		<u>Fr. 7 589.00</u>
Montant total TTC		<u>Fr. 106 149.00</u>

Le coût des travaux est entièrement à la charge de la Commune de Gilly. Etant donné qu'il s'agit de réfections de collecteurs vétustes, aucune subvention cantonale ou fédérale n'est allouée.

4. CONCLUSION

Vu ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

le Conseil communal de Gilly

Vu le préavis relatif à la demande de crédit de Fr. 106 149.00 TTC pour la réfection de plusieurs collecteurs EC et EU au Ch. Vers St-Vincent, La Place, au Ch. de la Rouette, Ch. des Cerisiers et à la Route de la Gare

Vu le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude,

Vu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude,

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le point 2 du présent préavis ;
- de lui accorder à cet effet un crédit de Fr. 106 149.00 TTC comme décrit au point 3 du présent préavis
- de le financer par les liquidités dont dispose la Commune et de procéder à l'amortissement dans les 2 ans à compter de l'année suivant la fin des travaux.

Au nom de la Municipalité

D. Dumartneray

Syndic

F. Pellet

Secrétaire









